Dax : Au tribunal, il identifie ses chaussures… aux pieds du prévenu

23/11/2010 à 11h29

Deux ressortissants roumains ont écopé de deux ans de prison hier soir pour recel. S'ils ont nié être à l'origine des vols. Leur histoire a connu un gros trou d'air quand l'une des victimes de ces cambriolages a donc formellement identifié ses chaussures. C'est ce qui s'appelle mettre les pieds dans le plat. Le prévenu n'a toutefois pas rejoint la prison de Mont-de-Marsan en chaussettes…

À l'audience, les deux frères nieront être les auteurs de ces vols. Et expliqueront qu'ils partageaient ce domicile avec quatre autres Roumains. Lesquels, selon leurs déclarations, venaient juste de quitter les Landes emportant avec eux de grands sacs. Ils assureront ne pas connaître l'origine de tous ces objets stipulant bien que chacun avait sa chambre et respectait son intimité. La lecture de leur casier judiciaire respectif attestera néanmoins de cinq condamnations pour chacun, essentiellement pour des faits de vols.

Sud Ouest

(Merci à ethan)